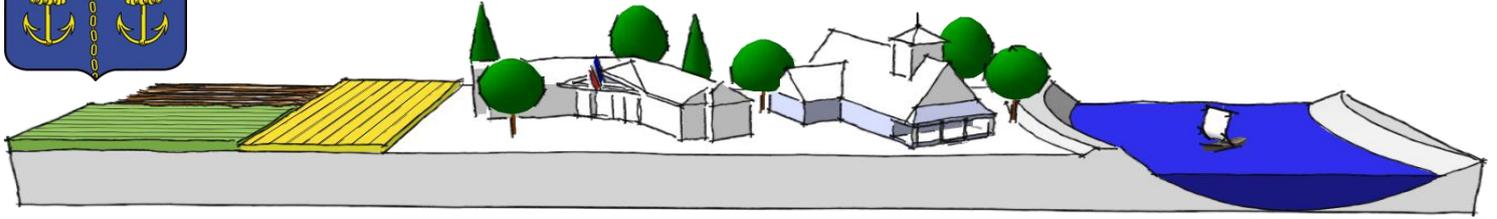




# LE PETIT SAINT PÈROIS



Bulletin Municipal – Avril 2009

N° 3

## Le mot du Maire

## Edito

*Le taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour l'année 2009 ne subira aucune augmentation, ainsi en a décidé le conseil municipal. Et pourtant face à la hausse incessante des charges (exemple : 6% de plus pour le SDIS : service départemental incendie et secours soit un coût de plus de 22 euros par habitant pour St PÈRE, rien que pour cet organisme), et la diminution des recettes, la situation si elle n'est pas alarmante, n'en reste pas moins préoccupante pour les années à venir si cet état de fait devait durer. L'excédent financier de l'année passée, ajouté à celui des années précédentes nous permet d'amortir cette période délicate sans avoir recours à la hausse des impôts.*

*Petit bémol malgré tout, en ce qui concerne le tarif des eaux usées qui sera augmenté de 5 centimes au m<sup>3</sup> passant ainsi de 0.50 à 0.55 centimes le m<sup>3</sup>, financement de la nouvelle station oblige.*

*Les investissements programmés restent à l'ordre du jour car les taux d'emprunt et le coût des travaux sont, souvent en période de crise, revus sérieusement à la baisse. En conséquence, il ne s'agit pas d'être frileux dans cette période de crise, mais d'être prudent et de maintenir les objectifs prévus pour l'amélioration de notre quotidien.*

*Avec tout mon dévouement P. FOULON*

*Beaucoup de nouvelles à donner dans ce petit Saint Pèrois qui comprend 6 pages. L'activité de la commune n'est pas atteinte par cette maladie appelée « croissance négative », bien au contraire et nous nous en réjouissons chaque jour.*

*Vous constaterez également que notre doyenne a atteint 100 ans et qu'elle a étonné, par sa vitalité toutes les personnes du conseil qui lui ont rendu visite le jour de son anniversaire pour lui remettre un petit cadeau au nom de la commune. N'hésitez pas à vous rendre sur le site web de la commune : <http://www.saintperesurloire.fr>. Vous pourrez de cette manière découvrir les photos des événements qui se sont déroulés dans notre commune et nous signaler les éventuelles inexactitudes.*

## Sommaire

**Page 1 :** Le mot du maire - L'édito  
- L'anniversaire des 100 ans de Mme CAVADINI.

**Page 2 :** La gastronomie et la Loire, thèmes de travail à l'école  
- Interview.

**Page 3 :** Palmarès fleurissement  
**Page 4 :** « Saint Père d'antan » : L'église.

**Page 5 :** Retour sur quelques événements passés de la commune :  
- Vœux de la Municipalité  
- Remise de médaille à Mme POTEAU Josiane  
- Les formations sur le défibrillateur.  
- Le repas CCAS du 1 mars.

**Page 6 :** Les nouvelles du conseil municipal - Les informations diverses.

### **100 ans de Mme CAVADINI**

*Mme Cavadini, née le 23 mars 1909 en Angleterre, est toujours une femme alerte et en pleine forme.*

*Peu après sa naissance ses parents se sont installés dans le petit village de Chelles en Haute Marne mais avec la guerre de 1914, ses parents ont décidé d'aller vivre en Italie du Nord où ils ont acheté une petite ferme. Elle est rentrée en France en 1924 et s'est mariée à 19 ans.*



*Mme Cavadini a commencé à travailler dès 12 ans dans les rizières du Piémont et n'a cessé son activité qu'à 74 ans !*

*Elle n'a pas toujours eu une vie facile mais riche de souvenirs. La devise qu'elle veut partager c'est de «**tout faire avec Amour même son travail**» !*

*Elle habite maintenant dans notre commune St Père sur Loire en compagnie de sa fille Paulette. C'est avec joie que la commune lui souhaite un bon 100<sup>ème</sup> anniversaire, et surtout une bonne santé !*

### Le mot des enfants :

Cette année, à l'école de Saint-Père, nous travaillons sur les thèmes de la **gastronomie** et de la **Loire**.

Sur la **gastronomie**, nous avons appris des leçons en biologie (nutrition, digestion, rôle du sang, les cinq sens...), en géographie (situer les spécialités des régions, les transports des aliments, les richesses des pays du monde et la malnutrition...), en histoire (se repérer dans la frise, étudier l'évolution des habitudes de vie...), en éducation civique (apprendre à respecter nos différences et les façons de vivre de chacun, décider en votant de ce qu'on fait...), en mathématiques (calculer les calories, les prix des aliments, les productions...), en français (lire et écrire des textes parlant de l'alimentation, découvrir des grands écrivains comme Epicure, Rabelais ou Balzac...). Nous avons reçu les conseils de Philippe Levêque, un restaurateur qui est venu cinq fois à l'école pour nous apprendre à fabriquer des plats, et notamment la pâte feuilletée. (Avec lui, nous avons organisé un cocktail pour les parents et toutes les associations de St Père, avant Noël !).



Sur la **Loire**, nous avons également travaillé dans toutes les matières. Nous recevons les conseils de Pascal Cotty qui travaille au Conservatoire du patrimoine Naturel, une association qui s'occupe de gérer la réserve de St Père. Pascal nous accompagne dans 5 sorties pour nommer et comparer les animaux et les végétaux de Loire, pour observer la façon dont la Loire transforme le paysage et les crues centennales. Nous allons pyrograver des pancartes avec le nom des arbres et les placer en bord de Loire et à la Cognée pour que les gens apprennent à les reconnaître. Nous participons aussi à deux concours de poésies sur la Loire.

Pour compléter ce que nous avons appris, nous préparons aussi **une classe de découverte** : nous partirons avec toutes les classes de l'école (sauf les tout petits de maternelle) à Montlouis-sur-Loire, du 11 au 15 mai 2009. Nous serons en autogestion, c'est à dire que nous ferons toutes les tâches de la vie quotidienne. Pour cela, des parents, la cantinière, nous accompagnent avec les enseignants.

Pour tout préparer, comme nous sommes une école coopérative, nous nous occupons des lettres, des coups de téléphone, des comptes, des remerciements... C'est beaucoup de travail, mais cela nous apprend beaucoup de choses et nous sommes très heureux de participer à tous nos projets !



### Le mot de l'équipe pédagogique :

La pédagogie « coopérative », que nous appliquons depuis des années à l'école, a autorisé l'instauration d'un climat humain et chaleureux au sein de la communauté éducative locale. Cette pédagogie (qui consiste à donner du sens aux apprentissages scolaires, à vivre de véritables responsabilités, à observer le respect de soi, le respect des règles fondamentales de vie, le respect des autres et de leurs différences, l'application de la démocratie...) est basée sur l'organisation de projets dans lesquels les enfants s'investissent au mieux de leurs possibilités.

Comme vous avez pu le constater grâce à l'article des enfants, les activités n'ont pour autant pas diminué cette année à l'école : **Nous tenions ici remercier les parents, les associations et la commune de Saint-Père, sans qui aucun de nos projets ne pourrait aboutir, pour leur soutien actif ; qu'ils sachent pouvoir compter sur notre dévouement sincère à la cause des enfants qui nous sont confiés, et soient ici remerciés de nous aider à conserver un enthousiasme intact, contre lequel on ne peut rien.**

## Interview !

L'enquête menée fin 2008 a montré que certaines personnes de la commune souffraient de solitude.

Une personne dévouée s'est donc proposée de donner un peu de son temps pour effectuer des visites. Voici son sentiment après ces rencontres : « Prendre un café, discuter, c'est parfois la seule occasion pour certaines personnes isolées ou sans famille proche d'avoir de la compagnie dans la journée. Rencontrer le sourire lors de ces visites, d'échanger entre génération, m'a apporté beaucoup de satisfaction. Au fil du temps les relations peuvent devenir amicales... J'encourage d'autres personnes à avoir cette démarche. »

Si vous connaissez des personnes fragiles souffrant de solitude qui sont près de chez vous ou si vous disposez d'un peu de temps pour elles, faites vous connaître auprès de la mairie.

## Retour sur quelques évènements de la commune



### Les vœux du Maire

C'est devant une centaine de personnes que la municipalité a présenté ses vœux le 15 janvier dernier. Beaucoup de Saint Pérois avaient répondu présents à l'invitation, car tout le monde était invité à participer à cette cérémonie. Cela a permis à M FOULON (maire) de lister tous les projets que l'équipe en place espère bien mener à terme, après que M BRETON (1<sup>er</sup> adjoint) ait présenté les employés communaux et l'équipe municipale.

### Remise de médaille à Mme POTEAU Josiane

Le vendredi 23 janvier, c'est au cours d'un apéritif réunissant élus, personnel communal et personnel enseignant que Mme POTEAU Josiane s'est vue remettre la médaille pour 20 ans de travail au service de la commune par le maire M FOULON qui en a profité pour renouveler tous ses vœux aux personnes présentes. Il leur a d'ailleurs donné rendez vous dès l'année prochaine pour la remise de la médaille des 30 ans de travail toujours pour «jojo» car cette cérémonie n'a fait que remettre les pendules à l'heure car il y avait eu un «oubli».



### Formation au fonctionnement du défibrillateur

La commune de Saint Père, grâce à l'aide précieuse de monsieur Erick BERTRAND, depuis quelque temps forme toutes les personnes (des associations et de la commune) qui le souhaitent au fonctionnement, du défibrillateur que celle-ci a installé dans la salle polyvalente. En même temps ils prennent connaissance de quelques gestes de premiers secours et reçoivent une petite information sur les dons d'organes. Si vous aussi vous êtes intéressés, venez vous inscrire en mairie et nous organiserons ces formations en fonction du nombre de demandeurs, ces interventions peuvent avoir lieu le vendredi soir de 19h15 à 21h15 ou le samedi de 10h00 à 12h00.



Suite aux premières interventions de Erick, certaines personnes seraient maintenant intéressées pour une formation aux premiers secours, c'est une formation qui nécessite 14h qui peuvent se faire le soir ou le samedi matin, si cela vous intéresse également n'hésitez pas à vous connaître en mairie et nous essaierons de monter un stage (il faut être entre 10 et 12 personnes).

### Le repas CCAS du 1 mars.

Comme le veut la tradition, le repas du C.C.A.S offert à nos aînés de 70 ans et plus a eu lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mars à la salle polyvalente où 80 convives se sont retrouvés autour d'un banquet. C'est sur fond de conversations, de rires et de souvenirs échangés que l'après-midi s'est écoulé et que les papilles furent comblées par les différents plats raffinés et savoureux préparés et servis par les Ets Loisel en cette journée de la fête des Grands-mères.

L'absence d'animation et le retour à quelques règles de base (le repas n'était qu'offert qu'aux personnes de 70 ans et plus ; toutes les autres, élus compris payaient leur part) ont permis de réelles économies (près de 2000 €) sans pour autant nuire à la convivialité de la journée.

Les personnes n'ayant pu se rendre à cette invitation se verront remettre, selon la coutume un colis porté à domicile par les élus.



## Des nouvelles du conseil municipal



### Le conseil municipal du 18/09/2008 :

- Le conseil adopte le principe de l'affermage pour l'exploitation du Service Public d'Assainissement Non Collectif au sein du SIVOM du canton
- Les tarifs de la salle polyvalente sont simplifiés (pour les personnes de la commune 100€ la journée et 160€ le week-end pour les autres 200€ la journée et 260€ le week-end).
- Le conseil attribue une subvention de 1200€ à Saint Père En Fête.
- Annonce de l'achat d'un vidéo projecteur pour l'école et la mairie, ainsi que d'un défibrillateur qui sera installé à la salle polyvalente.
- Compte rendu d'activités du SICTOM.
- Rapport annuel du SIVOM.
- Une réflexion est lancée concernant le repas des + de 70ans de manière à diminuer son coût.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

Fax : 02.38.36.53.67

E-mail : [saintperesurloire@wanadoo.fr](mailto:saintperesurloire@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.saintperesurloire.fr](http://www.saintperesurloire.fr)



### Le conseil municipal du 06/11/2008 :

- Le conseil décide de ne pas adhérer à l'Établissement Public Foncier Local du Loiret.
- Le conseil prend connaissance de la construction de 10 logements locatifs au lieu-dit « les seigneurs ».
- Le conseil décide de ne pas participer au dispositif « La maison pour 15€ par jour ».
- Les travaux (la réfection de la voie d'accès au cimetière, le curage des fossés et la réalisation d'un W.C. pour handicapés à la salle polyvalente) sont entérinés.
- Annonce de l'achat d'un aspirateur à feuille pour les Services Techniques et d'un ordinateur pour le secrétariat.
- La décision de solliciter des maîtres d'œuvres pour la réfection de la rue du Maine est prise.
- Une étude conjointe, avec la communauté de communes Val d'Or et Forêt pour l'aménagement rue de Paris, sera menée.
- Une liste des personnes susceptibles d'assurer l'accueil des élèves de l'école en cas de grève des enseignants est établie.
- Présentation de la maquette du site internet de la commune et analyse des questionnaires du dernier Petit Saint Pérois.



### Le conseil municipal du 06/01/2009 :

- Le conseil approuve à l'unanimité l'avant-projet pour la construction de la nouvelle station d'épuration.
- Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage partagée avec la communauté de communes « Val d'Or et Forêt ».
- Approbation de l'avant-projet pour l'aménagement des feux de la mairie et des arrêts de bus rue de Paris.

## Les informations diverses

**Aide à la cuve 2008-2009 :** Vous avez jusqu'au 30 avril 2009 pour déposer votre demande d'aide à la cuve. Le formulaire est à retirer à la perception de Sully sur Loire (12 rue du bout du Monde. Tél : 02.38.36.21.05)



Afin que chacun puisse vivre tranquillement, les **travaux momentanés de bricolage ou de jardinerie** réalisés par des particuliers utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse... ne peuvent être effectués que : **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**



**Le samedi 18 avril Représentation théâtrale des enfants de l'école :** la troupe « Le blé en herbe » à la salle polyvalente à 20h30.



**Le dimanche 19 avril vide greniers et marché de produits régionaux** organisé par « Saint Père en Fête ». **Spectacle de majorettes filles et hommes par le groupe Magic Stick de Beaune La Rolande à 14h**



**Le dimanche 19 avril à 09h00 sortie « retour des migrants »** organisé par le conservatoire du patrimoine.



**Le dimanche 19 avril à partir de 08h00 exposition sur l'église de Saint Père** à la salle polyvalente.



**Les dimanches 15 et 28 juin : Guinguette** à 15 h00.



L'A.M.S. reçoit tous les **pongistes** les mardis 24 mars, 7 avril, 5 et 19 mai de 19h à 21h à la salle polyvalente.



**Week-end du 27 et 28 juin fête de la Saint Pierre** (Réservez dès maintenant celui-ci)



Dans le cadre des **Cheminades**, visites guidées de St Aignan le Jaillard le 26 avril à 8h30, de Isdes le 10 mai à 10h00, de Cerdon le 23 mai à 10h00, de Lion en Sullias le 31 mai à 8h30, de Sully le 20 juin à 10h00, de Guilly le 21 juin à 9h00, de **Saint Père le 27 juin à 16h00.**